

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 03/07/25

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 21 mai 2025*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle des mariages de la Mairie du 7^e, le mercredi 21 mai 2025 à 16h48, sous la présidence de Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Adjoint au Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Madame Esmeralda MONPLAISIR et Monsieur Christophe POISSON.

Étaient absents et excusés :

Monsieur Jean LAUSSUCQ ayant donné pouvoir à Madame Josiane GAUDE.
Madame Anne-Claire LEBELT ayant donné pourvoir à Madame Marguerite CHEVREUL.
Madame Rachida DATI ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.
Madame Edith GALLOIS (pas de pouvoir).

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO a quitté la séance à 17h05 et n'a pas pris part au vote du projet de délibération n° 2025 DAC 296 et de tous les autres projets.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h48 par Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Adjoint au Maire du 7^e arrondissement.

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ salue l'assistance et ouvre la séance du conseil.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 006

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ propose Monsieur René-François BERNARD comme secrétaire de séance et Madame Karine DESOBRY comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 006.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Adoption de la procédure d'urgence. 07 2025 011

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ propose l'adoption de la procédure d'urgence, en raison de la réception d'un ordre du jour complémentaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 011.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

3 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du mardi 25 mars 2025. 07 2025 007

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ soumet le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 à l'approbation des conseillers.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 007.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

4 - PLU - Modification simplifiée. Non-réalisation d'une évaluation environnementale et modalités de la mise à disposition du public. 2025 DU 125

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ présente le point 4 qui propose de légères modifications du PLUb.

Pour information, les modifications simplifiées ne concernent qu'un nombre restreint de prescriptions localisées, sans créer de nouvelle prescription.

Une seule adresse du 7^e est concernée par les modifications du PLUb : 8 rue Edmond Valentin.

Désormais, il figurera : « *hôtel particulier Laumonier élevé en 1889 par l'architecte Louis RENAUDON. Façade néo-Louis XV en pierre de taille composée de quatre travées et de deux étages carrés sur rez-de-chaussée. Baies en plein cintre ornées de mascarons au premier étage et desservies au second par un balcon soutenu par de fortes consoles sculptées et à garde-corps de fonte galbés*

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ explique que la modification simplifiée, à la différence des procédures de révision ou de modification de droit commun, ne prévoit pas d'enquête publique mais une mise à disposition du public du dossier de modification, pendant une durée minimale d'un mois, du 10 septembre au 10 octobre 2025, permettant aux Parisiens de formuler des observations.

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DU 125.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

5 - Communication du Maire. Exécution de la programmation des Investissements d'Intérêt Local (ILL) du 7^e arrondissement pour l'année 2024.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE rappelle que le Maire suit de près toutes les opérations de travaux de l'arrondissement et est très vigilante tout en maintenant la pression sur les services et les entreprises pour obtenir une réalisation irréprochable dans un délai raisonnable.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE présente les opérations réalisées :

➤ **Des opérations d'ampleur s'agissant des équipements de proximités :**

- Le conservatoire Erik SATIE via le réaménagement du rez-de-chaussée et la modernisation des menuiseries extérieures pour **101 528,92 euros**.
- L'école élémentaire Général Camou via le changement de la porte du locale poubelle : **4 344 euros** et la modernisation de la cuisine salle des maîtres : **13 002,46 euros**.
- L'école élémentaire Motte Piquet via des travaux de soubassement de l'escalier principal pour **31 283,23 euros**.
- L'école élémentaire Eblé via des travaux de redistribution des classes : **77 299,37 euros**, la modernisation du sol souple et du préau : **18 050,38 euros** et la rénovation des sanitaires adultes et de l'entresol : **15 000 euros**.
- L'école élémentaire Duquesne via la réfection de son escalier : **4 927,30 euros** et la rénovation des menuiseries : **403,92 euros**.
- L'école maternelle Saint-Dominique via la rénovation des dortoirs et le bureau REV pour **36 002,97 euros**
- L'école élémentaire Vaneau via la réfection de la cloison entre la laverie et le réfectoire pour **1 944 euros**.
- L'école primaire Las Cases via la rénovation des sols R+2 et R+3 : **49 822,96 euros** et les travaux enduits de soubassement des murs : **5 404,39 euros**.
- L'école primaire Chomel via la modernisation des luminaires des préaux : **10 303,08 euros**, le remplacement des portes de réfectoire : **9 728,95 euros**, le remplacement des portes de secours : **11 875,08 euros**, la rénovation de la salle des maîtres : **12 266,62 euros**.
- Le gymnase Camou via la rénovation de l'accueil et de l'espace restaurant pour **19 602,27 euros**.

➤ **Des opérations majeures à relever s'agissant des opérations financées sur les crédits dédiés à l'espace public :**

- La rénovation de la vasque supérieure de la Fontaine Madeleine : **17 371,59 euros**.
- La mise en accessibilité et rénovation des sols du square Roger Stéphane : **4 803,26 euros**.
- La rénovation des sols du square Samuel Rousseau : **42 793,37 euros**.
- La réfection de la chaussée Gros Caillou : **161 223,43 euros**
- La réfection de la chaussée rue de Bourgogne, Saint-Dominique à Grenelle : **193 450,53 euros**.

Cette communication est sans vote.

6 - Avis sur l'exécution du compte de gestion de l'État Spécial du 7^e arrondissement de l'exercice 2024. 07 2025 008

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ rappelle qu'avant 2022, le compte de gestion était soumis à l'approbation du seul Conseil de Paris, l'état spécial d'arrondissement étant partie intégrante du budget de la Ville de Paris.

Par cette délibération elle soumet à l'avis de notre conseil d'arrondissement le compte de gestion du comptable public sur l'exécution de l'état spécial. Les documents transmis à l'ensemble du conseil permettent de constater une concordance des résultats avec un excédent cumulé de **78 514,58 euros** conforme au compte administratif.

Le compte de gestion de l'exercice 2024 est approuvé.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 008.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

7 - Désignation d'un Président ad hoc pour le compte administratif 2024 de l'État spécial du 7^e arrondissement. 07 2025 009

Rapporteur : Monsieur Olivier LE QUÉRÉ

Monsieur Olivier LE QUÉRÉ précise qu'il s'agit de la désignation d'un Président ad hoc pour le compte administratif 2024 de l'État spécial du 7^e arrondissement avant l'approbation de celui-ci.

Il propose de désigner Madame Emmanuelle DAUVERGNE en qualité de Président de séance pour l'examen du compte administratif 2024.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 009.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

8 - Approbation du compte administratif 2024 de l'État spécial du 7^e arrondissement. 07 2025 010

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame Emmanuelle DAUVERGNE indique que le taux d'exécution global pour 2024, toutes dotations confondues, est de 97,20 %, soit le meilleur taux d'exécution jamais réalisé pour un arrondissement parisien. Le taux d'exécution global en 2023 était de 97,14%.

- Les crédits ouverts en 2024 au titre de la **Dotation d'animation locale** ont représenté **326 365,37€** pour une exécution de **325 468,41€**, soit **99,7% (99,34% l'année dernière)**.
- Les crédits ouverts en 2024 au titre de la **Dotation de Gestion Locale** ont été de **2 323 256,57€**, sur lesquels ont été mandatés **2 246 292,48€**. Le taux d'exécution constaté sur cette dotation est de **96,68% (96,67% l'année dernière)**.
- **La dotation d'investissement** a été dotée en 2024 de **162 678,10€** de crédits, sur lesquels **162 024,57€** ont été mandatés, soit un taux d'exécution de **99,84 % (99,24% l'année dernière)**.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 010.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

9 - Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (52 900 euros), subventions d'équipement (6 000 euros) et subventions pour travaux (217 674 euros). 2025 DASCO 32

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame Emmanuelle DAUVERGNE présente le point 9 qui concerne l'attribution de dotations en fonctionnement, de subventions d'équipement et de subventions pour travaux à destination des collèges et lycées publics parisiens dont ceux du 7^e arrondissement.

Pour le 7^e cela concerne l'établissement **Jules ROMAINS (collège)** qui reçoit **2.500 euros** de **dotations complémentaires de fonctionnement**.

Il s'agit de dotations relatives à l'achat des pochettes numériques. Il s'agit d'une initiative portée par Rachida DATI dans le cadre de l'expérimentation de la pause numérique.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE rappelle que l'établissement **Jules ROMAINS** avait reçu 37 340 euros de subventions d'équipements et 8 506 euros lors du conseil d'arrondissement de janvier 2025.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DASCO 32.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

10 - Subvention (174 451 euros), avenant n° 1 à la Fondation Henriette Viollet - Aides Aux Familles (7^e) pour son établissement d'accueil du jeune enfant situé 12, rue Chomel (7^e). 2025 DFPE 38

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame Emmanuelle DAUVERGNE présente le point 10, qui concerne l'approbation d'un premier avenant à la convention d'objectifs à signer avec La Fondation Henriette Viollet – Aides aux Familles relative au fonctionnement de son Établissement d'accueil du jeune enfant pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de **174 451 euros**.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE précise que le coût total des dépenses pour l'exercice de 2025 est estimé à 577 748 euros, en augmentation par rapport aux résultats de 2024 (544 129 euros).

De plus, dans le cadre de cette convention, d'une durée de 3 ans, l'association s'engage à atteindre au moins un **taux d'occupation de 89,52 %** soit **54 000 heures** et un taux de fréquentation de **82,56 %**, soit **49 800 heures**.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DFPE 38.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

11 - Subventions (10 000 euros) à 6 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 7^e arrondissement. 2025 DDCT 59

Rapporteur : Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO indique que cette délibération concerne le FAL - Fonds d'Animation Locale qui est connu de toutes et tous.

Il précise que l'objet de cette délibération est d'octroyer une subvention de 10 000 euros à 6 associations essentielles à la vie de l'arrondissement. Sont concernées le CPN CONNAITRE ET PROTEGER LA NATURE DU VAL DE SEINE pour 2 000 euros, ENTRAIDE SOURIRE SAINT-FRANCOIS XAVIER pour 1 500 euros, LUTECE ECHECS pour 1 500 euros, OLD-UP pour 1 500 euros, SPORT 7 pour 2 000 euros et LOISIRS ET PROGRES pour 1 500 euros.

Il tient à souligner que la plupart de ces associations participent également à l'Été Solidaire et propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DDCT 59.

Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

12 - Création d'un site patrimonial remarquable en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial « Paris, Rives de la Seine ». Engagement des études. 2025 DU 148

Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON

Monsieur Christophe POISSON présente le point 12 qui porte sur l'engagement pris par la Ministre de la Culture de mettre en place des Secteurs Patrimoniaux Remarquables sur les 7 premiers arrondissements parisiens et sur les emprises du bien inscrit au patrimoine mondial « Paris Rives de la Seine » dans les 8^e, 12^e, 13^e, 15^e et 16^e arrondissements.

Monsieur Christophe POISSON ajoute que le SPR est l'outil le plus adapté pour protéger efficacement le patrimoine parisien, de fait sous-protégé, notamment en raison d'un PLU qui n'assure pas une protection suffisante.

La mise en place du SPR comporte deux étapes :

1. La phase de délimitation du périmètre du SPR.
2. L'élaboration du **Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** ou du **Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)**, procédures complexes associant l'État et la collectivité publique, induisant plusieurs délibérations du Conseil de Paris et une enquête publique.

La durée minimale de ces procédures peut être évaluée à cinq ans pour un PSMV et trois ans pour un PVAP.

Monsieur Christophe POISSON propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à LA MAJORITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DU 148.

Pour : 11 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : 1 (Mme Emmanuelle DAUVERGNE s'est déportée et avait le pouvoir de Mme Rachida DATI)

13 - Approbation d'une plaque commémorative en hommage à Élisabeth de Miribel au 70, rue de Bellechasse à Paris 7^e. 2025 DAC 296

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame Josiane GAUDE présente le point 13 qui concerne l'**apposition d'une plaque commémorative au 70, rue de Bellechasse, où Élisabeth DE MIRIBEL** vécut, qui rappellera aux passants l'histoire de la France Libre.

La délibération propose donc le texte suivant :

**« ICI VÉCUT
ÉLISABETH DE MIRIBEL
1915- 2005
COMBATTANTE DE LA FRANCE LIBRE
QUI DACTYLOGRAPHIA L'APPEL DU 18 JUIN 1940,
FEMME DE LETTRES ET DIPLOMATE FRANÇAISE »**

Madame Josiane GAUDE rappelle que cette délibération fait suite au vœu adopté en conseil d'arrondissement pour rendre hommage à Élisabeth DE MIRIBEL (Conseil d'arrondissement du 6 novembre 2024).

Elle informe que la cérémonie du dévoilement de la plaque se tiendra le 12 juin au 70, rue de Bellechasse, là où vivait Elisabeth de Miribel, ancienne diplomate et collaboratrice du Général de Gaulle à Londres, qui a dactylographié l'appel du 18 juin 1940. Elle a été le témoin privilégié de cette journée historique qui marque le début de son engagement pour la France Libre.

Madame Josiane GAUDE propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DAC 296.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

14 - Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat. 2025 DLH 120

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame Josiane GAUDE précise que cette délibération concerne l'octroi, la réitération de la garantie aux emprunts de la Ville de Paris pour la réalisation de ce programme de création de logements sociaux par Paris Habitat.

Madame Josiane GAUDE indique que le Conseil de Paris a déjà approuvé la participation financière de la Ville de Paris pour la réalisation des programmes de création des logements sociaux en question et que la Ville de Paris a déjà octroyé sa garantie aux emprunts destinés à financer ces projets. Paris Habitat a désormais besoin de pouvoir mobiliser les prêts pour financer ces opérations et sollicite donc la réitération de la garantie de la Ville de Paris.

Madame Josiane GAUDE propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DLH 120.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

15 - Dénomination promenade Bernard Zehrfuss (7e). 2025 DU 115

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Monsieur René-François BERNARD présente le point 15 qui porte sur l'attribution à l'espace située entre la place de Fontenoy-Unesco et l'avenue Duquesne à Paris (7e), **du nom de « Bernard Zehrfuss »**, architecte français pionnier de la modernisation de l'architecture française du XXème siècle.

Monsieur René-François BERNARD propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DU 115.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

16 - Réalisation d'une étude sur une application mobile de priorité aux carrefours à feux, des travaux, des développements et maintenance. Convention de partenariat Ville de Paris, IDFM, RATP. 2025 DVD 39

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Monsieur René-François BERNARD présente le point 16 qui porte sur la signature d'une convention d'étude et travaux entre la Ville de Paris, IDFM et la RATP afin d'améliorer la régularité et l'attractivité du réseau de bus parisien en permettant, grâce à un boîtier embarqué, de donner la priorité aux bus aux carrefours à feux.

Il rappelle que pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques la Ville de Paris avait tiré un bilan positif de la mise en place de ce dispositif pour les bus des athlètes.

Monsieur René-François BERNARD propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 39.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

17 - Actions contribuant à l'amélioration de la sécurité routière sur le territoire parisien. Subventions (13 000 euros en fonctionnement) et conventions avec 2 associations. 2025 DVD 56

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Monsieur René-François BERNARD présente le point 17 qui porte sur les conventions et le financement de 2 projets associatifs en 2025 ayant pour objectif **d'améliorer la sécurité sur l'espace public et d'augmenter la prévention.**

Pour le financement de ces projets, seront accordés :

- **8 000 euros à l'Association Prévention Routière** qui souhaite organiser des événements de sensibilisation pour différents publics ;
- **5 000 euros à l'Association Avenir Santé France** dont l'objectif sera de prévenir et réduire les accidents de la circulation chez les jeunes parisiens sur leurs événements festifs.

Monsieur René-François BERNARD souligne qu'aucune association du 7^e n'est concernée par cette délibération et propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 56.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

18 - Actions contribuant à l'apaisement et au partage de l'espace public inscrits dans le Code de la rue et le plan « Paris : priorité Piéton ! ». Subventions aux associations (33 500 euros). 2025 DVD 62

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Monsieur René-François BERNARD présente le point 18 qui porte sur la sensibilisation et l'apprentissage du public pour favoriser un **changement de comportement en faveur d'un meilleur partage de l'espace public** entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Cette délibération propose d'octroyer **un total de 33 500 euros à 11 associations** pour mettre en œuvre une pratique inclusive du territoire parisien, dans le cadre du plan « Paris : priorité Piéton ! ».

Cependant, Monsieur René-François BERNARD soutient qu'un véritable plan en faveur des piétons devrait prioritairement s'appuyer sur **des actions concrètes en matière de voirie**, notamment l'amélioration des trottoirs, le désencombrement de la chaussée et une meilleure régulation de la circulation pour en limiter le désordre.

Il ajoute que l'appropriation de l'espace public par les usagers nécessite avant tout des mesures tangibles pour renforcer le sentiment de sécurité.

Monsieur René-François BERNARD propose de s'abstenir.

Le Conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 62.

Motif de l'abstention : Un véritable plan en faveur des piétons devrait prioritairement s'appuyer sur des actions concrètes en matière de voirie, notamment l'amélioration des trottoirs, le désencombrement de la chaussée et une meilleure régulation de la circulation pour en limiter le désordre. Si l'appropriation de l'espace public par les différents usagers est un enjeu important, il ne relève pas directement de la politique piétonne. Surtout, cette appropriation ne saurait se résumer à des marches exploratoires ou à des performances artistiques : elle nécessite avant tout des mesures tangibles pour renforcer le sentiment de sécurité.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Ne prend pas part au vote : /

19 - Plan Vélo 2021-2026 et Budget Participatif. Subventions à 23 associations (montants 260 000 euros en fonctionnement et 46 200 euros en investissement) et conventions associées, dont 11 pluriannuelles. 2025 DVD 51

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Monsieur René-François BERNARD présente le point 19 qui porte sur une proposition d'attributions des subventions de fonctionnement et d'investissement à **23 associations pour un montant total de 306 200€** au titre du Plan Vélo pour les parisiens mobilisées autour de l'apprentissage du vélo, de la réparation et de l'entretien des cycles en autonomie, et plus globalement, autour de la promotion et de l'aide à l'utilisation du vélo en ville.

En 2024, la même délibération concernait 20 associations pour un montant total de 454 500€.

Aucune association n'est établie dans le 7^e mais deux d'entre elles interviennent dans l'arrondissement :

- **Mieux se déplacer à bicyclette (MDB)**
- **RéPAR**

Monsieur René-François BERNARD propose de voter POUR cette délibération en raison de la présence de deux associations partenaires de la Mairie du 7^e.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 51.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits et 1 absent lors du vote)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

AGENDA CULTUREL ET ÉVÉNEMENTS

ÉVÈNEMENTS

Mercredi 21 mai à partir de 14h30 :
Fête des Mères

Jeudi 22 mai à 16h :
Cérémonie – Hommage aux aidants
En partenariat avec les associations PAMDPH 7e et loisirs & Progrès

Lundi 2 juin à 18h :
Cérémonie de remise du prix écocitoyenneté et de la jeunesse.

Du mardi 03 au vendredi 06 juin :
Festival du 7e art dans le 7e :

- **Mardi 3 juin à 20h30**

Soirée d'ouverture
Tout le monde debout (2018, 1h47) de Franck Dubosc
Jardin de la Mairie

- **Mercredi 4 juin**

De 14h30 à 16h30: Animations pour les enfants
Salons de la Mairie

À 16h : Projection famille
Le monde de Némo (2003, 1h41, VF)
Salle des fêtes de la Mairie

À 20h30: Projection
En Corps de Cédric Klapisch (2022, 1h58)
Théâtre Récamier - 3, rue Juliette Récamier Paris 7e

- **Jeudi 5 juin à 20h30**

Hors Normes (2019, 1h55) de Olivier Nakache et Eric Toledano
Théâtre Récamier - 3, rue Juliette Récamier Paris 7e

- **Vendredi 6 juin**

Soirée de clôture à 19h30
Concert
L'orchestre des Petites Mains Symphoniques sous la direction d'Éric du Fay.
Place Vauban

À 20h30 : Projection
Un p'tit truc en plus (2024, 1h39) de et avec Artus.
Place Vauban

Samedi 14 juin 2025
La Bourse aux vélos
Avenue de Breteuil

Mardi 10 juin à partir de 14h30

Le bal des seniors

Salle des mariages

Mercredi 11 juin à partir de 9h30

Graine de lecture

Organisé par la Librairie Jeux Lis Là, en partenariat avec la Mairie du 7^e.

Mardi 17 juin à 19h :

Rencontre littéraire avec Theresa RÉVAY

Mercredi 18 juin à 9h

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Cour de la mairie du 7^e

Samedi 21 juin à partir de 18h30

Fête de la musique et diner de rue - rue Cler

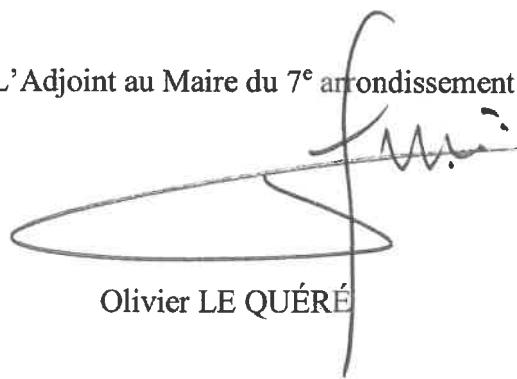
La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



René-François BERNARD

L'Adjoint au Maire du 7^e arrondissement



Olivier LE QUÉRÉ